

**L'Année Decisive de la Paix**

Les surprises de la politique, si imprévues et si grandes qu'elles soient, ne sont rien à côté de celles de la science dont les découvertes renversent tout ce que nous croyions savoir sur l'origine et sur les destinées de l'homme. Je viens de lire que des savants autorisés, qui s'appuient sur des données vérifiables, évaluent à un million d'années la période comprise entre la première apparition sur la terre de l'animal humain, homo heidelbergensis, et l'époque historique. Les moins audacieux s'en tiennent à 230.000 ans, et le chiffre est déjà respectable. Que sont nos années, rapides et courtes, au prix de ces formidables millénaires devant lesquels l'imagination déconcertée hésite et chancelle? Pourtant, il faut les vivre et chaque génération, ne fût-elle que l'ombre d'une ombre, doit remplir sa tâche et obéir aux lois du destin.

L'année 1920 est tombée dans l'Histoire. Je ne la regrette pas: elle fut confuse, incertaine et molle, sans que la France y ait trouvé le prix de sa victoire. L'année 1921 sera décisive. On l'avait dit de toutes les années de la guerre, et l'abus de l'épithète, démentie par les événements, rend sceptique sur son emploi. Pourtant, cette fois, elle s'impose. La paix a ses dates fixes, dont la plus importante réside dans l'article 233 du traité de Versailles, qui ne permet pas à la Commission des réparations de dépasser le 1er mai 1921 pour notifier à l'Allemagne le montant des dommages qu'elle doit payer. Il faut donc que, dans trois mois au plus tard, ce chiffre soit établi. On a perdu beaucoup de temps. La faute en est à la fois à la Commission, qui n'a pas pressé les gouvernements, et à ceux-ci, qui n'ont pas compris ou rempli toute l'étendue de leur mission. Ces incertitudes et ces retards ont fait le jeu de l'Allemagne, qui est un mauvais débiteur. On peut s'attendre à des attermoissements et à des chicanes. Il faudra lutter pied à pied, mais ni la France ni le Parlement ne sont disposés à accepter des réductions ou des délais qui seraient l'expression d'une coupable défaillance. Les termes formels du traité lient le gouvernement. M. François-Marsal disait à Strasbourg, le 20 octobre: "Vous pouvez être certains que le gouvernement n'abandonnera rien de la créance qu'il a entre les mains et qu'ont avalisée solennellement les plus grandes puissances de la terre." Il ajoutait: "L'Allemagne paiera, parce qu'elle peut payer." De telles paroles, dites en un tel lieu par un homme revêtu d'une telle fonction, ont la force d'un serment. M. Georges Leygues en a accentué le ton en déclarant que, si l'Allemagne se refusait à payer, la France se paierait sur elle. Il n'y a pas et il ne peut pas y avoir d'autre politique. Elle est celle de notre droit strict, sur lequel nous ne devons pas céder. L'Allemagne s'apprête aux marchandages, soutenue par des menaces: ne nous laissons ni séduire ni effrayer. En subordonnant le paiement des réparations à des concessions sur le désarmement, elle a démasqué son jeu, où apparaît une vilaine tentative de chantage. Un gouvernement qui entrerait dans cette voie serait immédiatement perdu.

**LIGNE FRANCAISE**

NEW YORK—HAVRE

FRANCE ..... Feb. 17  
CHICAGO ..... Feb. 19  
SAVOIE ..... Feb. 26  
LEOPOLDINA ..... Mar. 1

NEW YORK—VIGO—HAVRE  
ROUSSILLON ..... Mar. 24

Pour tous renseignements s'adresser

Aux bureaux de la Compagnie,

F. ORFILA, Agent Général

208 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

Il y a des concessions impossibles, et je suis sûr que personne n'y songe. L'Allemagne doit payer et elle doit désarmer: ces deux obligations se complètent sans que l'exécution de l'une puisse atténuer l'exécution de l'autre. Les conventions de Spa, qui nous furent pénibles à d'autres égards et préjudiciables, ont du moins l'avantage d'être formelles en ce qui concerne les sanctions. "Si, à n'importe quelle date avant le 1er janvier 1921, les Commissions alliées de contrôle en Allemagne constatent que les termes du présent arrangement ne sont pas loyalement exécutés... les Alliés procéderont à l'occupation d'une nouvelle partie du territoire allemand, que ce soit la région de la Ruhr ou toute autre, et ne l'évacueront que le jour où toutes les conditions du présent arrangement auront été intégralement remplies. Ce texte fixe, du même coup, avec une clarté saisissante et une autorité décisive, les devoirs de l'Allemagne et les droits des Alliés. Comment donc l'Allemagne s'est-elle acquittée de ses obligations? Il semble qu'elle a réduit à cent mille hommes les effectifs de la Reichswehr. Mais, en même temps, elle constituait ou elle maintenait des forces de police qui n'étaient qu'un rétablissement dissimulé des armées régulières supprimées. Ces einwohnerwehren, ces sicherheitspolizei ou ces ordnungspolizei, qui occupent avec des mitrailleuses la Bavière et la Prusse orientale, le gouvernement de Berlin refuse de les dissoudre.

Ce refus est un défi, que notre sécurité plus encore que notre dignité, nous interdit de tolérer. Les notes du général Nollet avaient la fermeté nécessaire; mais les Allemands ont moins la peur des mots que celle des coups. Ils ne connaissent, soit pour l'imposer, soit la subir, que la loi de la force. Leur tour est venu de s'y plier, avec cette différence que les Alliés la mettent au service de droits consacrés par des traités. Entre la menace et la sanction, tout retard est un recul. Le gouvernement français a envoyé, le 31 décembre, au gouvernement de Berlin une note récapitulative de toutes les violations du traité de Versailles et de l'arrangement de Spa que l'Empire a favorisées ou subies. On paraît s'être ému à Londres de cette rapidité. Serait-ce donc qu'on y est moins prêt à appliquer les sanctions nécessaires? La note du maréchal Foch n'est pas une note exclusivement française: elle a été rédigée ou acceptée par la Commission militaire interalliée, et elle lie tous les Alliés, dont elle est la parole agissante.

Le péril n'est pas moindre qu'aux heures de Spa, où M. Lloyd George parassait en avoir mesuré l'étendue. Le ton de l'Allemagne se relève. "Nous voulons garder notre épée affilée..." Qui tient ce langage, semblable aux discours belliqueux de Guillaume II? Ni plus ni moins que le général von Seeckt, commandant en chef de la Reichswehr. L'Allemagne n'a rien appris: "La nouvelle armée doit être l'émule de l'ancienne..." Elle n'a rien oublié: "Il ne faut pas qu'elle se considère comme une petite troupe de soldats de métier; il faut, au contraire, que la Reichswehr fournisse des chefs qui guideront le peuple le jour du danger." Ces mots sont un aveu. D'un côté, la Reichswehr fournira les cadres; de l'autre, les einwohnerwehren et les ordnungspolizei prépareront les soldats. En vue de quel danger? Le général von Seeckt a parlé comme si un péril menaçait l'Allemagne; mais il n'a pas, et pour cause, précisé lequel. L'Allemagne ne doit se méfier que d'elle-même. Elle tient son sort entre ses mains. On le lui a dit à Genève, et elle ferait mieux d'écouter cette voix, qui fut celle du monde, que de flâner les vents empoisonnés qui soufflent de Moscou. Elle peut encore se reprendre et trouver la voie réparatrice,

mais elle n'a plus beaucoup de fautes à commettre. Ses erreurs l'ont perdue. Qu'elle n'y persévère pas, si elle ne veut pas consommer irrémédiablement sa chute.

La plus lourde serait d'escompter en France des complicités que la France ne tolérerait pas. Le Congrès de Tours a eu cet avantage de déchirer des voiles encore trop épais et de constituer au grand jour un parti communiste, dont Lenine est le dieu et Zinovief le prophète. Entre cette fraction de la III Internationale et la loi, la lutte est ouverte. M. Marcel Cachin s'est engagé dans une aventure dont M. Marcel Sembat lui a justement prédit qu'il serait le mauvais marchand. Le langage révolutionnaire qu'il a tenu à la tribune a été relevé par M. Steeg avec une énergie dont l'incident fâcheux, mais difficilement évitable, de Clara Zetkin n'était pas fait pour atténuer de ton. Le ministre de l'intérieur a répondu en homme d'ordre, qui a le juste souci de la sécurité publique. Mais c'est moins au gouvernement qu'à la France que M. Cachin a porté son retentissant défi. La France la relèvera. La propagande bolcheviste est une action criminelle, et il y a des lois pour atteindre les mauvais Français qui s'en feraient les complices. A ce point de vue aussi, l'année 1921 doit être décisive. Du dedans au dehors tout se tient, et un gouvernement serait indigne de ce nom s'il n'assurait pas sur tous les terrains, par sa vigilance et par son action, la vraie paix de la France.

LOUIS BARTHOU,  
de l'Académie française,  
ancien Président du Conseil.

Le boucher (au jeune homme qui veut avoir un emploi).—Comment y a-t-il d'onces dans une livre.

Le jeune homme.—Quatorze onces.  
Le boucher.—Je vous engage.

**Les Souliers du Français**

M. Maurice Dekobra voyage actuellement aux Etats-Unis, où il note maints piquants traits de mœurs et moissonne maintes anecdotes très savoureuses.

Un Français, récemment débarqué à New-York et, par conséquent, peu familiarisé avec les droits et les devoirs des bonnes américaines, était l'hôte d'une famille yankee. Fort innocemment, il faillit être la cause d'une tragédie domestique.

Le lendemain de son arrivée, il sonna la bonne et lui montra ses souliers couverts de boue. Notre compatriote s'imaginait que le geste suffirait pour que la bonne réparât son oubli. Mais celle-ci, les mains croisées sur son tablier, regarda les souliers, hocha la tête et s'écria en riant:

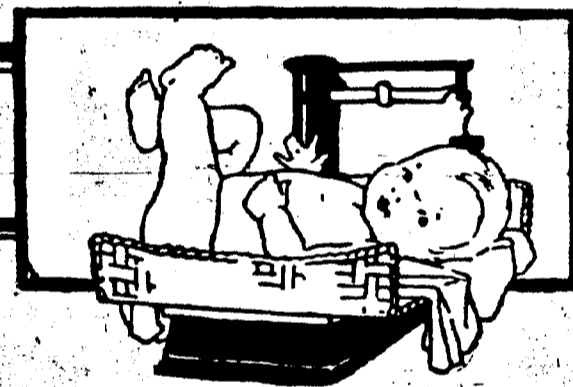
—Pour sûr qu'y sont rien sales!

Le Français, qui avait compris l'anglais familier de la bonne, montra les souliers de nouveau et fit le geste de broser une chaussure imaginaire. Il prononça même, du mieux qu'il put: Shoeshine.

La domestique, qui enfin avait cru deviner le désir de l'hôte, s'approcha de lui, le prit cordialement par le bras, l'amena devant la fenêtre et, lui montrant du doigt une boutique, à gauche, dans la rue, elle expliqua:

—Shoeshine? Ah! oui... Tenez, là-bas. Le nègre vous fera shoeshine pour dix cents!...

Et elle sortit de la chambre avec une dignité d'archiduchesse. Le Français venait d'apprendre qu'en Amérique, on descend de chez soi avec ses souliers sales parce que les domestiques ne sont pas tenus de les nettoyer. Tant il est vrai qu'au pays du travail en série, chacun se spécialise, jusques et y compris les femmes de chambre, qui n'entendent point sortir de leurs attributions.



**POUR ÊTRE HEUREUX DANS LA VIE IL FAUT LA BIEN COMMENCER**

Une mère française, de Cleveland, écrit:

"Qu'elle ne pouvait allaiter ses enfants et que, sur les conseils de son médecin, elle les éleva tous avec

**Borden's EAGLE BRAND (CONDENSED MILK)**

Elle ajoute:

"Que ses quatre bébés ont remporté des prix aux concours des bébés."

The Borden Company

Borden Building

New York

Découpez ce coupon MAINTENANT — envoyez-le par la poste AUJOURD'HUI et vous recevrez GRATIS notre brochure, BABY'S WELFARE, qui vous dira comment maintenir votre bébé en bonne santé. Egalement, dans votre propre langue, des instructions concernant sa nourriture.

Nom .....  
Adresse .....

